

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Les Daillettes B, en liquidation, Pully**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 16.12.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **17.02.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Galland & Cie S.A., rue St-Pierre 3, 1002 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etudes de notaires PERRIN, ZAHND et HABS
1002 Lausanne

(00812288)